

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04 mars 2011

Groupama prend acte de l'avis de la Consob qu'une offre publique obligatoire d'achat devrait être déposée portant sur les actions de Premafin et de Fondiaria SAI si le groupe, même en tant qu'actionnaire minoritaire, participait à l'opération telle que présentée à la Consob.

Tel que prévu dans l'accord avec les actionnaires majoritaires de Premafin et communiqué au marché, l'investissement envisagé par Groupama dans le cadre de l'augmentation de capital de Premafin est conditionné à l'absence d'obligation de déposer une offre publique d'achat sur les actions de Premafin et/ou de ses filiales.

Dans la mesure où la Consob n'a pas communiqué les motivations de sa décision à ce stade, Groupama examinera la situation ainsi créée lorsqu'il sera dûment informé.

CONTACT PRESSE
GROUPAMA
Aneta Lazarevic
Tel: +33 (0)1 44 56 74 38
aneta.lazarevic@groupama.com

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS
GROUPAMA
Sylvain Burel
Tel: 33 (0)1 44 56 74 67
sylvain.burel@groupama.com